



RÉUNIONS DE QUARTIERS 2025

COMPTE RENDU DES 4 RÉUNIONS

Comme à son habitude, la municipalité a proposé aux habitants de se retrouver lors de réunions de quartiers et d'aborder tous les sujets qui touchent à leur quotidien et à leur vie à Bosroumois. Ces réunions sont également l'occasion de faire le point sur les projets réalisés et à venir. Entre 30 et 100 personnes ont répondu présentes à chacune des 4 invitations lancées par M. le Maire et son conseil.

Un powerpoint est diffusé avec les principales réalisations depuis les dernières réunions ainsi que les projets en cours ou à venir.

Services mis à disposition des citoyens :

- Service des cartes d'identité et passeports
- Agence Postale Communale

Sujets d'actualités :

- L'élaboration du PLUi.
- Le Contrat de Mixité Sociale (C.M.S.) et les projets de logements sociaux.
- Le projet de Résidence Seniors à la place de l'ancienne PMI.
- L'extension de l'école maternelle.
- La construction de la Médiathèque et d'une Halle avec l'aménagement de la Place du Roumois.
- La mise à disposition de la bibliothèque pour le centre de loisirs.
- L'acquisition du Crédit Agricole et le maintien du Distributeur de Billets.
- La création d'une Maison de Santé dans les anciens locaux de la Poste.
- L'acquisition du Coccinelle.

La parole est au public. Les interventions furent nombreuses et certains problèmes soulevés concernent l'ensemble de la commune :

- La vitesse excessive sur les routes. Les administrés se plaignent des véhicules qui ne respectent pas les limitations de vitesse et qui constituent un réel danger pour les autres usagers de la voie. Ont été demandés des ralentisseurs, des chicanes, des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h, la présence plus fréquente des gendarmes. Il est relevé un problème de sécurité dans la rue de la Haute Epine. Des gros camions y circulent alors que leur gabarit n'est pas adapté. Les stops sont fréquemment grillés et les câbles arrachés. La question de la circulation des vélos est également abordée. L'idée d'une Chaucidou comme sur Le Thuit de l'Oison est évoquée.

- La construction des logements sociaux inquiète les administrés qui craignent une perte de valeur de leur maison. L'arrivée d'une nouvelle population interroge puisque notre commune ne dispose pas de transports en commun, la question de la mobilité est un vrai frein. Des contacts sont pris entre la Communauté de communes Roumois Seine et la Métropole pour étudier le prolongement des circuits de bus.

- Le problème du nombre insuffisant de prises fibre dans certains quartiers. Un courrier sera envoyé à Eure Normandie Numérique, propriétaire du réseau.

- Les haies non taillées et les arbres non élagués. Ces éléments gênent la visibilité et sont dangereux car ils obligent les véhicules à se déporter sur l'autre voie et les piétons à descendre du trottoir. Il est rappelé que chaque propriétaire est tenu d'assurer l'élagage et l'entretien de ses haies afin de ne pas gêner la circulation et la sécurité sur les voies publiques. Les riverains qui installent des obstacles sur les accotements en sont responsables et notamment en cas d'accident.

- La collecte des déchets a fait l'objet d'échanges à chaque réunion et notamment sur le calcul de la TEOMi. Les bennes à carton et les colonnes pour les déchets alimentaires doivent être vidées plus régulièrement. Les administrés jouent le jeu, il est important que le prestataire ajuste ses tournées pour que les points d'apport ne se dégradent pas. Moins on sort sa poubelle ordures ménagères, moins on paye, la TEOMi comprenant une part fixe et une part variable liée au nombre de présentations du bac à ordures ménagères. Concernant les déchets verts, M. le Maire rappelle les aides instaurées par la commune, celle liée au ramassage des tontes par un prestataire et celle liée à l'acquisition d'un robot. Par ailleurs, bien que cela ne soit pas de notre ressort, la commune envoie toutes les semaines un agent effectuer le ramassage des dépôts sauvages autour des Points d'Apport Volontaire.
- Les incivilités quotidiennes : rodéos, dégradations. Il est important de faire appel aux gendarmes et d'informer la Mairie.
- Les dégradations de voirie : la rue de Marouse est fortement dégradée, le Département fera quelque chose s'il n'y a pas d'effacement de réseaux dans les 5 ans. De nombreuses ornières se sont créées dans la Sente Versin en raison du croisement des véhicules et des bas-côtés non stabilisés. Un règlement de voirie va être voté avant la fin de l'année par la Communauté de communes. Pour les travaux, la priorité ira aux voiries faïencées. 3 millions ont été budgétés sur 2025 pour la CCRS, pour la commune, la rue des Canadiens, la rue des Nouettes et la rue de la Chapelle seront concernées.
- Le tout à l'égout : le projet n'avance plus pour le moment, la compétence ayant été reprise en 2020 par la Communauté de communes Roumois Seine.
- Fuite d'eau Chemin de la Chapelle Martel : ce problème est résolu après plus de 2 ans et de nombreuses relances. Le SERPN a enfin constaté qu'il s'agissait d'une fuite en raison d'une canalisation vieillissante et non pas un problème de ruissellements. La voirie s'est fortement dégradée, une poutre va être réalisée et la réfection de la voirie sera faite dès que la canalisation aura été remplacée. Par ailleurs, on note seulement 62% de rendement sur les canalisations, les pertes sont importantes.
- Beaucoup de projets sont annoncés, la commune en a-t-elle les moyens ? Oui notre situation budgétaire est saine, nous ne recourons à l'emprunt que si c'est véritablement nécessaire.
- Demande d'installation de Défibrillateurs dans les hameaux : cette question va être étudiée.
- Problème d'alimentation électrique dans le chemin de la Bissonnière, l'alimentation du chemin des Hauts Vents et du chemin de la Bouille est différente de celle du reste du hameau. Le coût d'enfouissement de la ligne haute tension est exponentiel, ce projet n'est pas à l'ordre du jour.